



Le mercredi 7 Juillet 2021

Communiqué de presse

Revalorisation salariale des agents dans la Fonction publique : Une nouvelle étape franchie dans la déprécarisation !

À l'occasion d'une conférence sur les perspectives salariales, la ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, Amélie de Montchalin, a annoncé **des mesures fortes de revalorisation des fonctionnaires les plus faiblement rémunérés, de réduction des inégalités salariales entre ministères et d'accompagnement des carrières.**

Je me réjouis de ces avancées sociales en faveur de ceux dont les salaires sont les plus bas. Effectivement, ces mesures améliorent le quotidien de nombreux agents à Grenoble et en Isère.

Elles s'inscrivent dans la continuité de ce que j'ai défendu lors de l'examen de la loi de transformation de la Fonction publique. Rapporteuse de cette loi, je me suis battue pour obtenir des avancées sociales pour les plus précaires, qui sont souvent des femmes, élevant leurs enfants seules.

C'est dans ce cadre que j'ai obtenu, contre l'avis du gouvernement, l'adoption d'une **prime de précarité** pour les CDD de moins d'un an dans la Fonction publique qui s'applique depuis le 1^{er} janvier 2021.

C'est aussi dans ce texte qu'a été acté **la suppression du jour de carence pour les femmes enceintes dans la Fonction publique.**

C'est dans cette loi que nous avons retenu **la prise en charge d'au moins 50% du coût des complémentaires santé de tous les agents publics**, quel que soit leur statut, avec une entrée en vigueur entre 2024 et 2026.

Aujourd'hui, notre travail pour défendre ceux qui ont les revenus les plus bas dans la Fonction publique se poursuit :

- Ouverture d'une conférence sociale avec organisations syndicales et employeurs publics pour repenser notre système de rémunération à laquelle je resterai attentive.

- **Augmentation de salaire de 40 à 100 euros par mois pour plus d'1,2 millions d'agents en première ligne de la continuité des services publics.** Notre majorité fait ainsi le choix d'une hausse des revenus de ces agents, sans augmentation du point d'indice.

- Revalorisation des salaires des contractuels afin que soit garanti que tous se situent bien au-dessus du Smic.

- **Défense des conditions de travail de nos agents publics pour qu'ils aient tous de véritables perspectives d'avenir.**

Depuis 2017, **notre majorité défend une politique salariale cohérente et ambitieuse**, qui a préservé le pouvoir d'achat des agents publics en prenant des mesures fortes et ciblées avec un effort de plus de 4 Milliard d'euros par an.

Rappelons la revalorisation sans précédent de différentes filières du service public : les soignants, les enseignants, les policiers...

Je me mobilise au quotidien pour davantage de justice sociale dans la Fonction publique. J'en ai fait une priorité de mon mandat législatif. Continuons de défendre des propositions fortes et ciblées pour réduire les inégalités, pour préserver et améliorer le pouvoir d'achat.